



2020 a été l'année dominée par l'épidémie du COVID 19 qui a touché un certain nombre de Montmaurois ; les contraintes liées à l'épidémie (confinement, mesures de distanciation, port du masque) ont changé nos habitudes (fini les bises) et bouleversé notre calendrier de rencontres festives. Si la distanciation a été la règle, on n'a pas été distant pour autant ! Notre solidarité a été bien présente au travers de multiples initiatives : achats groupés, recours aux productions locales, petites attentions pour les voisins, et aussi par la création d'un blog qui a permis de se rapprocher ... avec distanciation ! Notre magnifique environnement nous a aussi permis de mieux vivre le confinement. La Commune, quant à elle, a mis en place la Commission Communale d'Actions Sociales – CCAS conçue pour intervenir en cas de besoin. Notre village en sort uni et plus fort. Continuons à nous serrer les coudes à défaut de nous serrer la main !
 Claire GERY

La Commune au long de l'année. .	2
La transidentité, parlons-en	6
Les enfants à l'école	7
Le conseil de lecture.....	8
Mots locaux. Solutions.....	8
Le bruit des sabots raisonne	9
La reine de l'hiver : la courge.....	10
Photos des Pactes Civils.....	11
Mots locaux. Définitions.....	12

Deux PACS - Pacte Civil de Solidarité - ont été signés en mairie : (photos à la page 11)

- **Marion COUDOUX et Tiphén GIELLY**, le 23 mai résidant au quartier Les Jantons.
- **Anaïs GAUDE et Clément HAYE**, le 15 août. Anaïs est la fille de Chantal Armand. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur et de longue vie à deux.

Ils nous ont quittés :

- **René MARCE**, le 7 mars 2020, **Renée RENOIR**, le 9 août,
- **Jean-Louis MEYER**, le 20 décembre et **Bernard AUCEJO**, le 7 février 2021. Chacun d'entre eux nous laisse des souvenirs de belles rencontres et d'amitié.

Ils se sont installés au village, cette année :

- **Delphine et Rémi BARBAGALLO** et leurs filles **Leliah** qui est en primaire à l'école du SIVOS et **Lou Carmela**, au Lycée du Diois. Ils habitent Chemin Gabriel Faure depuis le mois d'août.
- **Juliette DUBOIS** et son fils **Jack** qui fréquente notre école, habitent rue de la Mairie depuis l'automne.
- **Coline BADOUX et Ramzi AÏSSAOUI** ont acheté une maison en décembre, Chemin Gabriel Faure et y résideront après des travaux d'agrandissement. Quant à **Valérie ROJAS, Yohan SCHMITT** et leur fils **Tyméo**, ils arriveront dans leur nouvelle maison courant 2021, route de Grange Neuve.

La Commune tout au long de l'année

Après son élection en avril, le nouveau conseil s'est installé plusieurs semaines plus tard suite aux directives gouvernementales. Au cours du premier conseil, nous avons établi les différentes commissions communales et intercommunales.

		LES COMMISSIONS			LES SYNDICATS			COMMISSIONS INTERCOMMUNALES									
		CONSEIL COMMUNAUTAIRE	EAU ET ASSAINISSEMENT	AIDE SOCIALE*	PATRIMOINE ET BÂTI	SISIM – Syndicat de secrétariat	SDED – Syndicat de secrétariat	SDTV – Syndicat de secrétariat	AGRICULTURE ET FORÊT	EAU ET ASSAINISSEMENT	ORDURES MÉNAGÈRES	ENFANCE JEUNESSE	COPII, NATURA 2000	NUMÉRIQUE	ÉNERGIE	SPANC	
Nom	Fonction																
Claire GERY	Maire	☺											☺				
Roger MOORE	1er Adjoint	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺				☺			☺	☺	
Céline CERTANO	2ème Adjointe			☺	☺		☺	☺			☺	☺	☺	☺		☺	
Thierry PUILLET	Conseiller			☺	☺	☺	☺			☺	☺	☺					
Grégory ARMAND	Conseiller		☺	☺	☺	☺		☺		☺			☺				
Robert FORTUNE	Conseiller		☺		☺		☺	☺	☺						☺		
Anne-Cécile DASSE	Conseillère		☺		☺				☺	☺	☺		☺	☺		☺	

Martine AUCEJO participe à la Commission d'Aide Sociale, représentante de l'Union Départementale des Affaires Familiales.

Au tableau de la commission des listes électorales, Pierre COPIER est Délégué de l'administration, Robert FORTUNE est Conseiller Municipal et Roger MOORE est Conseiller du Tribunal grande Instance.

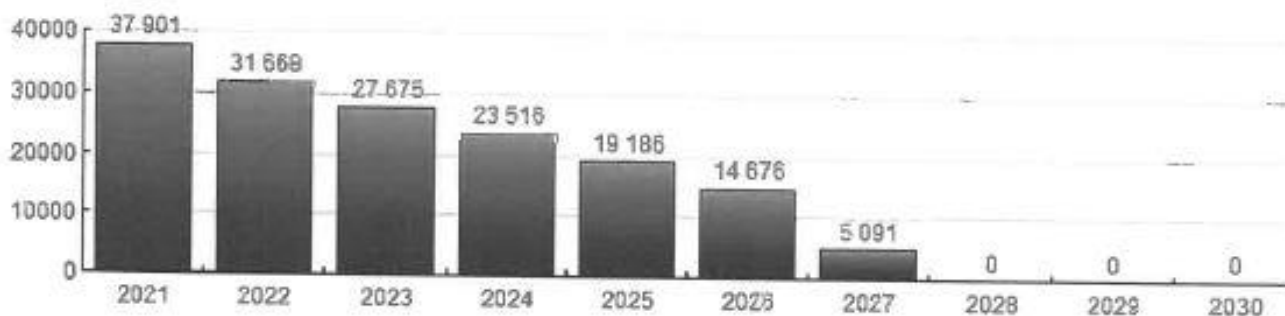


L'année 2020 débute avec l'arrivée de Nathalie au **secrétariat de la mairie**. Elle est embauchée une journée par semaine, en contrat indéterminé. Elle vient en renfort de Corine pour les tâches administratives qui se multiplient au fur et à mesure des années.



Valérie Magnan, **archiviste**, est quant à elle intervenue en décembre, pour continuer le classement des archives communales. Elle interviendra ainsi chaque année pour avancer ce classement, utile aussi bien aux secrétaires qu'aux élus, lorsqu'il s'agit de reconstituer l'historique de certains dossiers qui courent sur plusieurs mandats. En 2019, elle s'était arrêtée à 2012.

L'ancien conseil termine son mandat en **votant les comptes** administratifs 2019 et budgets prévisionnels 2020. L'accent est mis sur la réfection de la voirie communale et la réparation d'un long tronçon du réseau d'eau. La dette, comptabilisée au budget eau et assainissement, sera éliminée en 2028.



L'eau

Dans la séance du 29 octobre 2019, le conseil municipal précédent avait approuvé un programme de travaux sur le réseau d'eau potable en prévoyant le remplacement de la conduite en Eternit entre les Bâties et les Nals, conduite sur laquelle plusieurs réparations ont dû être faites. Selon un devis actualisé du programme, le montant estimé des travaux s'élève à ce jour à 117 547.79 € H.T.

Le conseil municipal, considérant l'opportunité d'engager ce programme de travaux, sollicite le financement maximum auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Département de la Drôme sur base du plan de financement suivant :

Coûts		Financement	
Montant des travaux H.T.	117 548 €	Agence Eau RMC	44 080 € (30%)
Honoraires bureau étude	17 632 €	Département Drôme	73 468 € (50%)
Imprévus	11 755 €	Commune	29 387 € (20%)
Total programme H.T.	146 935 €	Total Financement	146 935 €

Cependant, afin d'obtenir l'aide financière pour le changement de cette partie de la canalisation du réseau d'eau, la commune doit mettre à jour le **Schéma Directeur d'Eau Potable** pour les 10 années à venir.

Un cahier des charges a été rédigé pour un appel d'offres auprès de bureaux d'études. Suite aux propositions des 3 cabinets, la commission Appels d'Offres retient le cabinet SED de Grane. Le conseil approuve le choix de la commission. Le cabinet a démarré son intervention en janvier 2021.

Entretiens la recherche de fuites de notre réseau d'eau potable continuait pendant l'année. Nos recherches de nuit ont finalement localisé la plus importante aux Nals.



Pour répondre aux contraintes de **Défense contre l'Incendie**, la commune a fait faire une étude auprès du cabinet VERDI. Celui-ci nous a présenté les aménagements nécessaires qui seront intégrés dans la mise à jour du Schéma d'eau potable. Il s'agit là de renforcer les équipements existants en augmentant la capacité de stockage d'eau ou de points de prise d'eau en fonction des maisons ou équipements à défendre. Le schéma est estimé à un million d'euros donc nous cherchons activement des solutions plus efficaces et la réalisation sera échelonnée sur plusieurs années, une des difficultés étant d'adapter les exigences réglementaires à la réalité de terrain.

En début d'année, l'ancien conseil avait entamé une réflexion pour l'actualisation du **règlement de distribution d'eau**. Aidé d'une avocate, les membres de la nouvelle commission Eau et Assainissement ont continué le travail. Adopté par le conseil, celui-ci a été distribué à chacun d'entre nous.

Les routes

Le Département propose une mission d'assistance à la Maîtrise d'œuvre pour accompagner les communes dans la réalisation de travaux d'entretien de la voirie communale au travers d'un marché de travaux sous forme de groupement de commandes porté par la mairie de Châtillon. La commune adhère à cette mission. Les travaux porteront sur des réparations ponctuelles à la déviation et la réfection de la route entre Les Jantons et Les Baties et jusqu'au vieux village. Le coût des travaux est supporté par la commune avec l'aide de la somme versée chaque année par le Département - aide calculée en fonction du nombre de kilomètres de voirie communale – qui se monte à 12 299 €.

Une étude sur la **vitesse de circulation** au hameau des Nals a été faite pendant 3 semaines au cœur de l'été. Elle fait suite à une demande de riverains qui trouvent que les voitures roulent de façon excessive à cet endroit. Pour rappel, la limitation est de 30 km/h.

Les résultats restitués par le responsable du Centre Technique Départemental de Die, ne montrent pas de grand dépassement, la moyenne relevée étant de 25 km/h. Quinze pourcent des voitures dépassaient 47 km/h et le maximum enregistré était cent trente km/h (on n'y croit pas) !



Référence de l'analyse

Localisation	RD512 MONTMAUR EN DIOIS PR1+400	Lim. Vitesse
Sens 1	RD93 vers MONTMAUR-EN-DIOIS	VL: 30 PL: 30
Sens 2	MONTMAUR-EN-DIOIS vers RD93	VL: 30 PL: 30
Période	Du Mardi 28/07/2020 à 00:00 au Mardi 11/08/2020 à 23:00	
		15 J. entiers

Vitesse (km/h)	Sens 1			Sens 2			Sens cumulé		
	TV	VL	PL	TV	VL	PL	TV	VL	PL
Vitesse moyenne/période	25	25	25	25	25	27	25	25	26
Vitesse moyenne de jour	25	25	25	25	25	27	25	25	26
Vitesse moyenne de nuit	25	25	25	25	25	25	25	25	25
Nbre d'excès de vitesse	1184	1140	44	1146	1089	57	2330	2229	101
V85	43	43	43	43	43	44	43	43	43
V50	25	25	25	25	25	26	25	25	26
V15	8	8	8	8	8	8	8	8	8

Les moyennes sont calculées à partir des totaux de la période.

V85, V50, V15 : Vitesse en dessous de laquelle roulent 85%, 50%, 15% des usagers

La traversée de ce hameau avec une visibilité réduite dans le virage est cependant délicate et il faut rester vigilant, car il y a malgré tout des vitesses excessives, notamment sur la déviation, cette route étant propice aux balades avec les enfants, les chiens et à vélo.

Courant octobre 2020, Mme le Maire a sollicité une rencontre avec les **services de l'ONF** au sujet de la voie reliant le village de Montmaur au Plateau de Solaure, piste qu'on voit se dégrader sans être réparée.

Le chef de secteur redit l'engagement de l'ONF de prendre en charge l'entretien de ce chemin rural, car ses détériorations sont liées à 99.9 % à l'exploitation forestière gérée par l'ONF.

Les travaux sont estimés à 100 000 euros et l'exécution prévue avant le mois de juin. Ils concernent la "déviation poids lourds" de Montmaur et la montée de Serre Laval jusqu'aux 4 Chemins sur le Plateau de Solaure. La réfection comprend la scarification, profilage, compactage, drainage.



La route de l'Esconavette est une voie de déviation pour les grumiers, mais aussi dans les faits un lieu de promenade. Le conseil municipal a eu l'envie d'agrémenter ce parcours d'une petite **aire de jeux** pour enfants.

A cet effet, il a été présenté une demande de subventions auprès du Conseil Départemental pour l'achat et l'installation d'une petite structure en bois. Cette aide a été accordée courant décembre,

Ces jeux seront installés près du terrain du jeu de boules.

Régulièrement, nous constatons des **dépôts d'ordures** en dehors des containers. Après avoir installé un dispositif de caméra afin de prendre des photos, nous avons déposé une demande d'autorisation de Vidéo Surveillance auprès de la préfecture. Nous avons reçu son accord et d'autres caméras vont être installées prochainement. Des panneaux ont été posés afin d'informer les usagers, l'idée étant de dissuader ces mauvais comportements et non pas de sanctionner à tout va.

La réfection de la salle des fêtes a commencé suite à l'aide financière octroyée par le département. Le carrelage a été posé en juillet. Nous attendons encore la venue d'une équipe de l'ESAT de Recoubeau pour la pose de panneau en bois sur la partie basse du mur.

L'école du SIVOS

Suite à l'augmentation du nombre d'élèves à l'école du SIVOS, et en particulier dans la classe des plus jeunes, l'institutrice sollicite une aide complémentaire – 24 h au lieu de 12 h.

Les maires des 3 communes du SIVOS ont rencontré la Sous-Préfète pour un soutien à la demande d'un Contrat Aidé ; la personne déjà en poste pourrait en bénéficier. C'est notre commune qui porte ce contrat d'Agent d'Accompagnement à la Vie de l'Ecole pour une durée de 12 mois, renouvelable, à compter du 9 septembre.

Le but est d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves de la classe GS de maternelles / CP / CE1.

L'agent assiste l'enseignante de cette classe pour l'accueil, l'animation et les apprentissages.

Le coût de cet emploi, minime au final car il s'agit d'un emploi aidé, est financé par les trois communes du SIVOS.

En 2020, l'effectif total de l'école est de 33 élèves répartis par niveaux, sur deux classes. Sept enfants de Montmaur fréquentent à ce jour l'école. Les prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée scolaire sont à la hausse.

Le Conseil Municipal a commencé, début 2021, une réflexion sur un éventuel achat de l'Hôtel-Restaurant 'Le Seillon'. Avec l'aide de la Communauté des Communes, de la Chambre des Métiers et de la Région, nous travaillons sur la possibilité de financement de cet achat, de la faisabilité de maintenir cette activité au village, voire de la développer en y ajoutant des services, tout cela en veillant à ne pas mettre en danger les finances de la commune.



LA TRANSIDENTITÉ, PARLONS-EN !

La transidentité, appelée aussi Dysphorie du Genre touche bien plus de personnes qu'on ne le pense. La transidentité n'est plus une maladie psychiatrique depuis peu. La transidentité s'exprime par le fait de n'être pas né dans le bon corps. Elle touche aussi bien les hommes que les femmes, il n'y a pas de règle. Je ne demande à personne de juger et personne n'en a légitimement le droit, d'où l'intérêt de mon témoignage.

Avant je m'appelais Éric. Aujourd'hui, je m'appelle Laura et civilement parlant, je suis de sexe féminin. Je sais que pour certains, ce sera difficile à comprendre et beaucoup moins, pour certaines.

Il ne faut pas croire que le parcours est facile. Pour ma part, j'ai eu la chance de trouver un organisme qui s'occupe des personnes transidentitaires.

La transidentité remonte souvent à l'adolescence ou l'enfance, difficile de croire à tout ça !

Pour moi, il aura fallu bien des années pour mettre des mots sur mes maux et malgré tout, le passé m'a rattrapé et j'ai fini par mettre des mots sur mes sentiments intérieurs et aujourd'hui, je suis celle que j'ai toujours été.

On peut imaginer la souffrance des personnes transidentitaires.

Je tenais à témoigner car cela fait aussi partie de mon parcours de transition. Je suis et resterai la même personne quoi qu'il en soit sauf que je me suis libérée d'une grande souffrance.

Merci à toutes celles et ceux qui m'ont accompagné, mes enfants, ma famille, mon entourage proche et ma compagne Nadège. Merci à toutes et tous pour votre attention et compréhension.

Laura Cardoso

Les enfants de Montmaur à l'école du SIVOS

Merci à Alycia, Elena, Lyana, Leliah, Paula, Jack et Tyméo pour s'être prêtés au jeu des interviews.

Artémis s'interrogeait : comment aider les jeunes gens à dompter cette sauvagerie qui s'empare parfois du cœur des humains ? (ext. du Feuilleton d'Artémis, la mythologie grecque en 100 épisodes, p.62)



" - J'adore écouter l'histoire d'Artémis !

- Moi aussi, j'aime le feuilleton d'Artémis que nous lit Olivier tous les matins.

-Moi je préfère le livre qu'il nous lit l'après-midi :
La naissance du monde.

- Moi, j'aime bien les maths. Tous les devoirs de l'école : l'écriture, le français et compter.

-J'aimerais bien qu'on dessine un peu plus.

*J'adore les sciences
et la mythologie*

- Ce que je préfère dans la classe d'Aurélie, c'est Taoki, le dragon qui vit chez Hugo et Lili. C'est le livre de lecture. Je ne connais pas encore la fin, mais Maman oui, puisqu'elle l'a lu avec ma sœur l'an dernier !

Sarah, elle aide surtout les Grandes sections, ou des fois les CP quand Aurélie est avec les GS ou les CE1.

-La récréation que je préfère c'est celle de midi, parce qu'on peut jouer.

-Ce que j'aime le mieux à la cantine : quand il y avait de la soupe, et la salade verte.

-Bah ! non, pas la soupe, ni les épinards. Mais les haricots verts, oui, ça j'aime.

-Moi, ce que je préfère, c'est les pâtes aux lardons. Mais par contre ils mettent souvent du chou, et ça j'aime pas beaucoup.

-Il y a des thèmes : en ce moment c'est Montagnard. Avant c'était l'Italie.

- Pendant les récréations on aime jouer à Loup couleurs, L'épervier part en chasse, Policiers/voleur, la Balle assise.

-Moi, j'aime surtout la balançoire, les anneaux, le trapèze.

-J'aime bien aussi être dans la petite maison.

-Maintenant il y a 2 marelles.

-Moi j'aime bien faire de la trottinette.

-Un moment que j'aime bien : c'est quand

il fait trop froid ou qu'il pleut et qu'on fait la récréation dedans. On joue aux Légos, aux dinosaures, aux chevaliers (en figurines).

- Elle est bien la cour mais y a pas assez de cachettes pour jouer à cache-cache !

-Elle n'est pas assez grande pour tous.

-Au milieu il y a beaucoup de boue et donc on ne peut pas jouer au milieu de la cour.

-Et quand la récréation est finie on va se laver les mains avant de rentrer en classe.

*Il y a un bac à sable ! Moi j'aime
faire du trapèze avec Meline et
ainsi qu'Elia !*



- Maintenant il y a de l'eau chaude.
- Elle est même parfois brûlante.
- Maintenant on porte des masques contre le COVID, et c'est nul !
- Moi ça ne me gêne pas du tout.
- Et au début on ne pouvait pas jouer ensemble. "

J'en ai plus qu'assez que les dieux s'amuse ainsi avec la vie des autres. Je crois qu'il est temps que j'aille faire un petit tour dans ma famille. Histoire de leur dire ma façon de penser, non ?
(ext. du Feuilleton d'Artémis, p.91)



Le conseil de lecture

Christian Signol



On traverse avec les personnages l'histoire de la paysannerie française, du début du XX^e siècle aux années 2000. Joël



Album jeunesse malicieux pour faire sourire peut-être plus les adultes que les enfants. Céline



Un condensé de poésie et d'humour, grâce à seulement quelques coups de crayons : la magie du trait juste. Céline



Au fur et à mesure des pages, j'ai vécu à fond ce voyage stupéfiant au travers de tout ce que vont vivre les personnages de ce roman. Claire

Si ces titres vous tentent, n'hésitez pas à les demander à ceux qui les conseillent ; ils vous les prêteront bien volontiers !

Mots locaux. Solutions

8 : Serre Gueydet
9 : Lac
10 : Nals
11 : Chêne
12 : Glandasse
13 : Montmaur

1 : Pierre romaine
2 : Grotte
3 : Faure
4 : Vieille fontaine
5 : Plagou
6 : Beaux
7 : Esconavette

Vertical

15 : Pierrefeu
16 : Bâties
17 : Tagazous
18 : Route
19 : Jantons
20 : Mûriers
21 : Viarars

8 : Vieux village
9 : Serre
10 : Mairie
11 : Belle
12 : Graneneuve
13 : Barnave
14 : Brunette

1 : Tuillière
2 : Chantres
3 : Solaire
4 : Troil
5 : Noble
6 : Drome
7 : Sellion

Horizontal

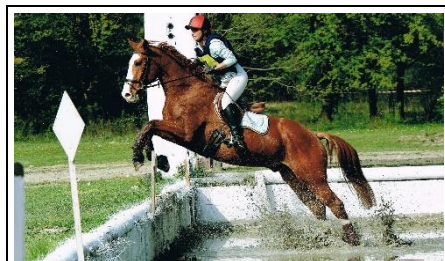
Le bruit des sabots raisonne à Montmaur...

Installées depuis février 2019 à Montmaur en Diois, l'arrivée d'Aurélia et d'Anne Cécile n'est pas passée inaperçue car elles sont accompagnées de leurs 5 chevaux (Noctiluque, Poussin, Dolly, Rime et Back Chiche) et de 2 poneys (Loise et Petite Fleur). Toutes les deux monitrices d'équitation, et après avoir fait longtemps fonctionner un centre équestre à Desaignes (Ardèche), le moment était venu de la reconversion professionnelle. Mais la passion des équidés les fait déménager avec leurs chevaux de cœur, qui ne se nourrissent malheureusement pas que d'amour et d'eau fraîche ! Elles proposent donc des balades et randonnées à partir de Montmaur, pour des petits groupes de cavaliers (5 personnes maximum), de deux heures à plusieurs jours en fonction des demandes et du niveau. Après une première partie de vie entre concours et enseignement, c'est une semi retraite pour la cavalerie. Des cours pour les enfants du village sont aussi proposés quand la météo le permet. Dès que les rassemblements seront à nouveau autorisés, un spectacle équestre pourra être envisagé....

Pour compléter l'activité, l'ancienne habitation des grands parents a été aménagée en gîte d'étape et de séjour, d'autres logements locatifs sont en préparation... Le vieux mais fidèle et très serviable tracteur R 461 a repris du service pour les plantations de PPAM (Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales), même si Aurélia ne désespère pas un jour de remettre la traction animale au goût du jour. Le thym est le premier à produire, d'autres suivront, elles peuvent déjà vous proposer quelques produits transformés issus de leur production (sirop, miel, sel aromatisé etc.).

L'élevage de labradors, à toute petite échelle puisqu'elles n'ont que deux chiennes, est là encore une histoire de passion. Quand tout se passe bien, quel plaisir d'accompagner l'éducation des chiots avant de les laisser partir dans leur famille d'adoption. Le petit plus : l'arôme de truffe dans les croquettes pour faciliter l'apprentissage de ceux qui veulent un chien truffier.

Le Relais du Diois, c'est donc une petite entreprise diversifiée, mais surtout un retour aux sources qui ne pourrait certainement pas s'épanouir sans tout le soutien et l'aide des habitants du village, que nous remercions chaleureusement ! Aurélia et Anne Cécile



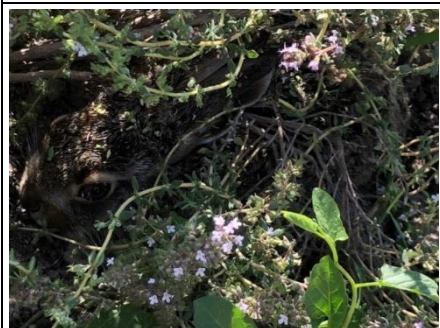
Noctiluque en concours complet



Les chevaux dans leur QG



Les chiots pour la calinothérapie...



Le thym ramassé cette année : nous y avons trouvé un levraut



Les enfants de Montmaur et les chevaux



En randonnée

La reine de l'hiver : la courge

Voici une sélection de 5 recettes familiales à base de courge : gratins, soupe, tarte sucrée et confiture.

Gratin de courge plat complet

125g de riz
1 bon morceau (1 KG environ) de courge "potiron" (dit aussi courge rouge (couleur orangée à l'intérieur))
250 gr de chair à saucisse
25 cl de lait
3 œufs entiers
Du beurre
125 gr de fromage râpé.
Des aromates (persil, ail, oignons, sel, poivre)



Cuire le riz et réserver.

Cuire la courge et ensuite l'écraser avec un presse-purée de manière à retrouver de petits morceaux.

Mélanger : riz, courge, lait, œufs, aromates.

Cuire la chair à saucisse et mélanger le tout.

S'il vous semble que c'est trop épais, rajouter du lait ou crème fraîche, et si c'est trop fluide à votre goût rajouter de la chapelure.

Préchauffez le four à 180 °.

Verser la préparation dans un plat à gratin, après l'avoir bien beurré.

Saupoudrer le tout de "râpé".

Mettre au four une demi-heure environ.

Gratin de courge tellement simple, tellement bon.



Prendre une belle tranche de courge, la couper en petits dés dans un saladier.

Ajouter de l'ail, du persil, sel, poivre avec un peu de farine pour absorber le jus de la courge.

Bien mélanger puis ajouter un peu d'huile d'olive et une ou deux feuilles de laurier.

Verser dans un plat à gratin et saupoudrer de gruyère râpé.

Mettre au four et laisser cuire assez longtemps pour que le dessus soit gratiné.

Tarte à la courge sucrée

400g de courge, 1/2 verre d'eau, 1/2 verre de lait, 30g beurre, 30g sucre, 30g farine,
1 œuf ou 2.

Cuire les 400g de courge dans l'eau et le lait mélangés. Dès que les morceaux s'écrasent aisément, passer les morceaux en conservant le liquide. Joindre à la purée le sucre, le beurre et la farine. Faire cuire le tout sans cesser de tourner. Dès que vous avez une belle bouillie épaisse, incorporer un jaune d'œuf puis les blancs battus en neige, 40g d'amandes décortiquées. Verser sur la pâte à tarte. Cuire 20mn à four modéré.

Pour que la tarte soit plus jolie, garder des blancs d'œufs en neige y mêler sucre et amandes pilées. Dresser des amandes sur cette couche meringuée au dernier moment.

Soupe potimarron/châtaigne

1 oignon
1 potimarron
400gr de châtaignes cuites, épluchées
Sel, poivre, beurre

Dans une cocotte, émincer l'oignon, le faire revenir dans un peu de beurre.

Lavez le potimarron, (l'épluchage est facultatif), le couper en morceaux. Saler, poivrer.

Le mettre dans la cocotte, recouvrir d'eau froide, faire cuire 15-20 minutes, rajouter les châtaignes, prolonger la cuisson 5 minutes.

Mixer et déguster.

Si la consistance est trop épaisse, rajouter un peu d'eau chaude.

Les gourmands peuvent rajouter un peu de crème fraîche



Confiture de gigérine

Pour 1 kg de fruit, il faut 750g de sucre, 2 oranges bio non traitées, 1 bâton de vanille. Couper la gigérine en petits dés, ajouter les 2 oranges coupées en tranches fines (en laissant la peau), le sucre, la vanille.

Laisser reposer (le temps de laisser fondre le sucre).

Cuisson : 1 fois 1 heure ; le lendemain 2 fois 35 min.

Cuisson à surveiller...

Merci à nos contributeurs cuisine : Michel, Geneviève, Solange, Françoise & Lucienne

Deux Pactes Civil de Solidarité signés en mairie

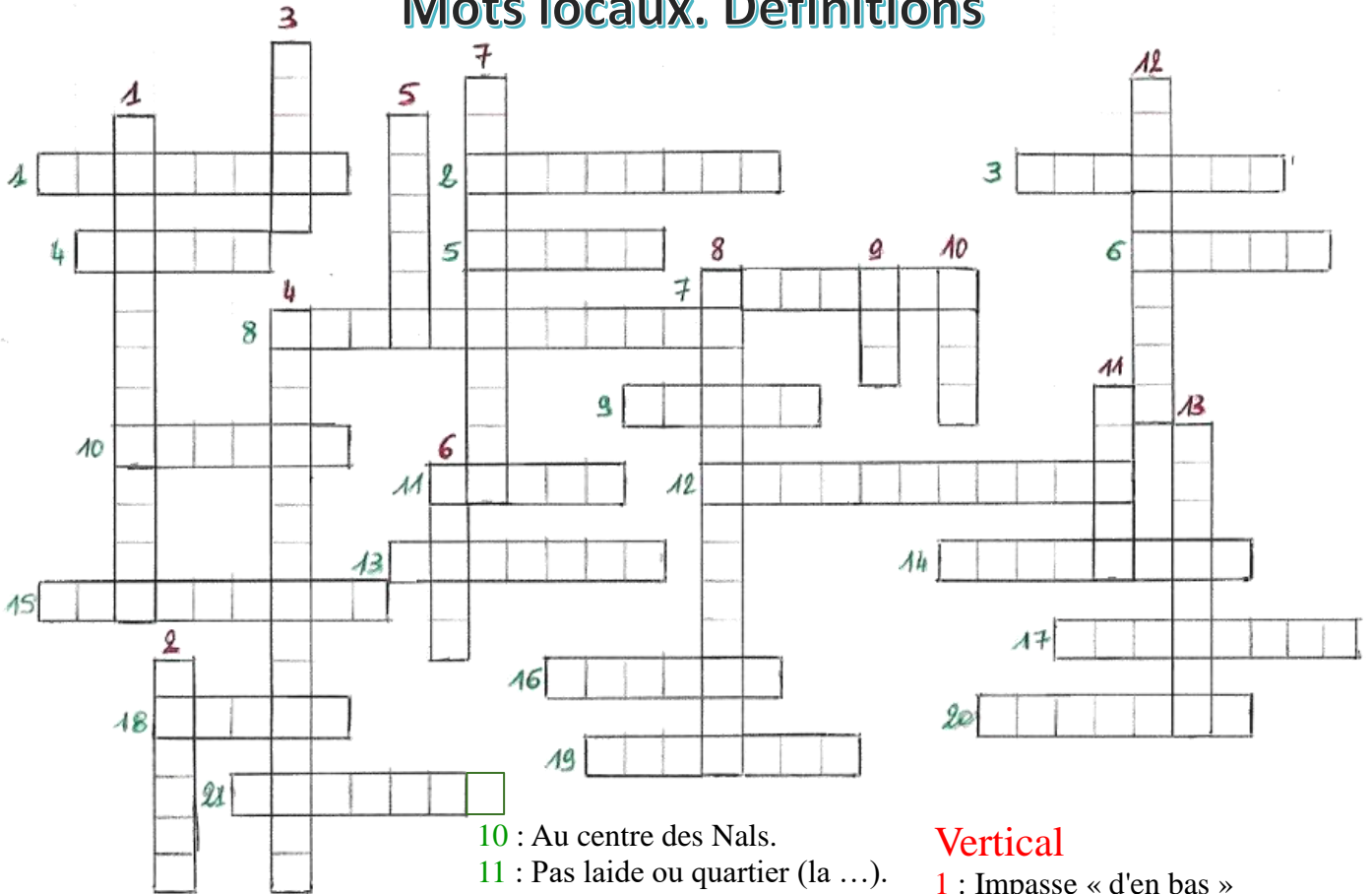
Anaïs GAUDE et Clément HAYE le 15 août



Marion COUDOUX et Tiphén GIELLY le 23 mai



Mots locaux. Définitions



Horizontal

- 1 : Les poules y ont remplacé les vaches.
- 2 : On y trouve une maison en bois.
- 3 : Les brebis y passent l'été.
- 4 : L'impasse « du haut ».
- 5 : Pas roturier, mais il a son quartier.
- 6 : Rivière dioise
- 7 : La vogue y avait lieu.
- 8 : Origines perchées de Montmaur.
- 9 : Son chemin vous emmènera au N° 13

- 10 : Au centre des Nals.
- 11 : Pas laide ou quartier (la ...).
- 12 : La ferme aux 2 tours.
- 13 : Si vous avez pris le bon chemin en 9, vous êtes dans la commune voisine !
- 14 : Pas blond(ette).
- 15 : Aussi « chemin du milieu »
- 16 : Quartier où l'on rencontre des poissons rouges.
- 17 : Ils font la fête au N° 20.
- 18 : Elle mène à Solaure par exemple.
- 19 : Dernier hameau du village.
- 20 : En été on se retrouve sous leur ombre avec le N° 17.
- 21 : Au fond de la vallée, en dessous du N°5 vertical.

Vertical

- 1 : Impasse « d'en bas »
- 2 : La nôtre, c'est Antonnaire ou le Fournet.
- 3 : Écrivain qui a fait son chemin.
- 4 : On y trouve le tribunal (chemin).
- 5 : Petite place des poules, des lapins et des oies.
- 6 : Ferme au fonds de la vallée, en allant au Pas de la Lune.
- 7 : Le ruisseau.
- 8 : Entre Nals et Bâties.
- 9 : Les carpes y sont heureuses.
- 10 : On y trouve l'ancienne école.
- 11 : Des champs ou un arbre.
- 12 : Le Mont-Blanc des Diois.
- 13 : Ça y est, vous y êtes

Ont contribué à la rédaction de ce bulletin :

*Céline Certano, Solange Thiers, Claire Géry, Roger Moore, Aurélia Rapp, les enfants de l'école du SIVOS résidant à Montmaur et Laura Cardoso.
Et, pour réparer un oubli au bulletin de l'an passé : Jean-Paul Keller pour son article 'Confusion entre Montmaur et Montlaur'.*

Pour contacter la Mairie :

Tél. 06 17 02 54 34 & 0475 21 68 49

Email : contact@montmaurdiois.fr

site web: montmaurdiois.fr